



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20268
14 novembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

La lettre ci-jointe, datée du 14 novembre 1988, a été adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'observation de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la demande qu'elle contient, le texte en est distribué comme document du Conseil de sécurité.

ANNEKE

Lettre datée du 14 novembre 1988, adressée au Président du
Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente d'observation de la République
populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué daté du 7 novembre 1988, concernant une réunion commune du Comité populaire central, du Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême et du Conseil de l'Administration de la République populaire démocratique de Corée.

Le Chargé d'affaires par intérim,

Observateur permanent adjoint
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) CHANG Yong Chol

Pièce jointe

Communiqué, daté du 7 novembre 1988, émanant d'une réunion commune du Comité populaire central, du Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême et du Conseil de l'Administration de la République populaire démocratique de Corée

Une réunion commune du Comité populaire central, du Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême et du Conseil de l'Administration de la République populaire démocratique de Corée s'est tenue à Pyongyang le 7 novembre 1988.

Y ont assisté les membres du Comité populaire central, du Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême et du Conseil de l'Administration.

Cette réunion avait à son ordre du jour un point intitulé "Mesures globales visant à garantir la paix en vue de la réunification indépendante et pacifique du pays" et elle a été consacrée à l'examen de mesures importantes propres à écarter le danger de guerre et à instaurer la paix sur la péninsule de Corée.

Ayant analysé et jugé la situation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, la réunion a commencé par réaffirmer à l'unanimité que de nouvelles possibilités réalistes d'atteindre l'objectif de l'instauration de la paix dans le pays se faisaient jour.

La réunion commune a noté ce qui suit :

La réunification du pays n'a pas encore été réalisée mais elle demeure l'objet des plus chers désirs de la nation, alors que plus de 40 ans se sont écoulés depuis la division. On ne peut se faire une idée des efforts et de la lutte de notre peuple pour la réunification du pays, et de l'énergie et du dévouement que, pendant toutes ces années, il a mis au service de cette cause.

Mais, malgré son désir et sa volonté de réunification, la nation a toujours dû faire face à une situation d'une extrême gravité. Après la division du pays, le Nord et le Sud ont, pendant un quart de siècle, vécu la séparation sans dialogue, marquée par d'incessants affrontements et par le danger de guerre, puis les dialogues entamés à partir des années 70 se sont toujours terminés sans résultats positifs et dans la méfiance, si bien que le risque de conflit armé était extrême.

Sans la paix, le dialogue est voué à l'échec et il ne saurait y avoir de réunification pacifique du pays.

Plus le problème de la réunification du pays se pose de façon pressante, plus il est urgent d'aboutir à l'instauration de la paix.

Ce n'est que lorsque la paix sera garantie dans la péninsule de Corée que notre nation sera libérée du danger constant de guerre, que les conditions propices à une réunification pacifique seront réunies et que la cause de la paix en Asie et dans le monde aura progressé.

Conscients de l'immense signification de la paix dans la péninsule de Corée, le Parti des travailleurs de Corée et le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée ont, dès le lendemain de la signature de la Convention d'armistice relative à la Corée, fait tout ce qui était en leur pouvoir pour réduire les tensions, prévenir une nouvelle guerre et transformer l'armistice instable en paix durable.

Nous avons formulé diverses propositions de paix raisonnables en vue de créer des conditions favorables à la réunification du pays et nous avons proposé à maintes reprises l'adoption d'urgence de mesures propres à réduire la gravité de la situation militaire, de manière à créer un climat propice au dialogue. En témoignage de la sincérité de nos efforts de paix, nous avons pris à plusieurs occasions des mesures concrètes telles que la réduction unilatérale des forces armées ou la suspension de manœuvres militaires de grande envergure.

La position de notre parti et du Gouvernement de la République et leurs efforts de paix leur ont valu le soutien actif et la sympathie de notre peuple ainsi que des peuples du monde entier.

Les faits démontrent clairement le bien-fondé et la vitalité de notre politique et de nos initiatives résolues en faveur de la paix.

La situation interne et externe évolue actuellement dans le sens de la réalisation de l'objectif de paix et de réunification pacifique du pays, malgré la persistance d'éléments complexes.

Le mouvement en faveur de la réunification nationale gagne rapidement du terrain dans toutes les couches de la société et les voix réclamant la paix résonnent vigoureusement en Corée du Sud.

De vastes secteurs de l'opinion publique demandent que les Etats-Unis retirent leurs troupes et leurs armes nucléaires de la Corée du Sud et exigent la signature d'un accord de paix et l'adoption d'une déclaration de non-agression.

A ce stade, plus personne ne peut endiguer ou inverser cette tendance en Corée du Sud, alors qu'il y était même interdit de parler de paix et de réunification pacifique. Sur la scène internationale aussi, une phase de détente s'est amorcée grâce aux efforts vigoureux des pays socialistes et de toutes les forces de paix. En conséquence, l'intérêt que suscite la question coréenne dans le monde entier s'intensifie rapidement.

Face à cette évolution marquée vers la détente et la paix, les dirigeants de la Corée du Sud eux-mêmes ne peuvent plus passer sous silence la question de la paix dans la péninsule de Corée et, bon gré mal gré, ils sont obligés de faire connaître leur position à ce sujet.

C'est dans ces conditions que la réunion commune a noté que, dans son récent discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, le dirigeant sud-coréen s'est déclaré disposé à tenir des consultations sur la question militaire.

Il est notoire que tout en parlant de paix, les dirigeants qui se sont succédé en Corée du Sud ont rejeté toutes nos propositions de paix et fait obstacle à toute mesure pratique en faveur de la paix. Alors qu'ils protestaient contre la "menace du Nord", ils refusaient obstinément ne fût-ce que d'aborder la question militaire dans le dialogue Nord-Sud, disant que c'était "prématuré".

Les paroles du dirigeant sud-coréen actuel, se déclarant pour la première fois disposé à discuter avec nous de réduction des armements et de déclaration de non-agression, constituent dès lors un événement notable et positif, quelles que soient ses intentions véritables. Bien que cette déclaration d'intention du dirigeant sud-coréen semble quelque peu tardive et demeure ambiguë, elle constitue de toute évidence une réponse à nos propositions de paix réitérées et nous ne saurions nier que cela soit de bon augure pour l'avenir du pays et de la nation.

Si la partie sud-coréenne accepte d'engager avec nous les négociations de paix qui aillent dans le sens de l'évolution actuelle de la situation et répondent aux plus vives aspirations de la nation, ces négociations pourraient avoir lieu à tout moment et, si la partie sud-coréenne se place véritablement dans la perspective de la paix et de la réunification pacifique, la route de la paix sera assurément ouverte.

La question de la guerre et de la paix dans la péninsule de Corée dépend entièrement du choix que fera notre nation elle-même.

L'heure est venue pour le Nord et le Sud d'écarter le danger de guerre qui, depuis des dizaines d'années, pèse sur notre nation et de s'engager courageusement sur la voie de la paix.

Maintenant qu'un nouveau et précieux départ sur cette voie est possible, le Nord et le Sud devraient réaffirmer de concert des principes fondamentaux et des propositions de paix globales en vue de réduire les tensions et de garantir la paix, dans le cadre d'un programme commun, et coordonner les mesures qu'ils prendront à cet effet.

Se fondant sur ces considérations, la réunion commune a alors formulé les quatre nouveaux principes ci-après, qui seraient la garantie de la paix et qui constitueraient le fondement de la paix dans la péninsule de Corée.

Premièrement, la paix dans la péninsule de Corée doit être axée sur la réunification du pays.

La paix dans notre pays est une condition préalable indispensable à la réunification nationale.

La paix dans notre pays divisé ne saurait être une fin en soi et elle ne doit jamais servir à perpétuer la division en créant "deux Corées".

La paix est chère à notre nation mais la réunification l'est davantage encore. Il faut rejeter les tentatives faites pour maintenir la division en utilisant la paix pour créer "deux Corées" sous le couvert de "préserver la paix".

Seule la paix qui a pour but la réunification est une paix véritable dans notre pays et la paix doit donc être axée sur la réunification en toutes circonstances.

Deuxièmement, la paix dans la péninsule de Corée doit être garantie par le retrait des forces armées étrangères.

La présence de forces armées étrangères est le principal facteur qui empêche l'unité et la réunification de notre nation et met en danger la paix.

Tant que des troupes étrangères resteront dans la moitié de notre pays, il ne saurait y avoir de paix et il est vain de parler de paix sans retrait des forces armées étrangères.

La paix dans la péninsule de Corée ne peut être garantie fermement que par le retrait des forces armées étrangères.

Troisièmement, la paix dans la péninsule de Corée doit être garantie par la réduction des armements dans le Nord et le Sud.

Outre qu'elles représentent une lourde charge pour les deux parties, les forces armées considérables entretenues par le Nord et le Sud sont aussi un phénomène susceptible de déclencher un conflit armé.

Un équilibre des forces qui découlerait d'un accroissement compétitif des arsenaux ne saurait jamais empêcher la guerre.

Si l'on veut éviter un conflit armé entre le Nord et le Sud, au lieu d'engager la course aux armements en essayant de s'assurer une position de force, les deux parties doivent l'une et l'autre réduire leurs moyens d'attaquer l'autre partie en réduisant au niveau minimum leurs forces armées.

La paix dans la péninsule de Corée se sera durable que si le Nord et le Sud procèdent à un désarmement équilibré qui coïncidera avec le retrait des forces armées étrangères de la Corée du Sud.

Quatrièmement, la paix dans la péninsule de Corée doit être instaurée par le dialogue entre les parties responsables de l'aggravation des tensions.

Ce n'est pas en dehors de la péninsule de Corée mais à l'intérieur que se trouve la cause de l'aggravation des tensions et les parties responsables ne sont autres que les Etats-Unis, qui maintiennent leurs troupes en Corée du Sud, et le Nord et le Sud de la Corée.

Ce n'est pas en créant un "climat international", en entraînant tel ou tel pays dans le débat sur la question coréenne sans tenir compte de la cause profonde de la guerre dans la péninsule de Corée, que l'on réalisera l'objectif de paix.

Ces quatre principes, qui seraient la garantie de la paix - les mots clefs étant : paix axée sur la réunification, retrait des troupes étrangères, réduction des armements dans le Nord et le Sud et négociation entre les parties en cause - ,

sont indispensables à l'instauration de la paix dans la péninsule de Corée et ils constituent un point de départ commun dans la recherche de la paix dans l'intérêt de notre nation.

Si le Nord et le Sud réaffirment de concert ces principes qui sont la garantie de la paix et les appliquent sincèrement, une paix durable pourra bientôt être instaurée dans notre pays.

La réunion commune a souligné la nécessité de réaffirmer la proposition globale de paix visant à garantir une paix durable et à créer des conditions favorables à la réunification indépendante et pacifique sur la base des quatre principes qui sont la garantie de la paix.

Le chef suprême et camarade Kim Il Sung a dit :

"Pour garantir la paix dans la péninsule de Corée, il faut conclure un accord de paix entre nous-mêmes et les Etats-Unis, adopter une déclaration de non-agression entre le Nord et le Sud, forcer les Etats-Unis à évacuer leurs troupes et leurs armes nucléaires de la Corée du Sud et réduire progressivement et massivement les forces armées du Nord et du Sud."

La réunion commune a noté que la présence des troupes des Etats-Unis en Corée du Sud était le principal obstacle à la garantie de la paix dans la péninsule coréenne et que la solution de ce problème serait par ailleurs capitale pour réduire la tension entre le Nord et le Sud.

Considérant qu'avec la tendance actuelle à la détente et à la paix, le retrait des troupes des Etats-Unis de Corée du Sud est devenu une nécessité qu'il n'est plus possible de différer davantage, la réunion commune a formulé la proposition globale de paix ci-après, qui envisage la réduction progressive de toutes les forces armées se trouvant dans la péninsule coréenne et vise à atténuer immédiatement l'affrontement politique et militaire :

1. Retrait progressif des troupes des Etats-Unis et réduction des armements au Nord et au Sud pour une paix durable dans la péninsule coréenne

- a) Retrait progressif des forces armées des Etats-Unis :
 - i) Les Etats-Unis retireront en premier lieu leurs armes nucléaires, qui causeraient un désastre irréparable à notre nation. Les armes nucléaires seront retirées en deux étapes d'ici à la fin de 1990. Celles qui sont déployées au nord de la ligne passant par 35° 30' de latitude N seront retirées d'ici à la fin de 1989 (première étape) et celles qui sont déployées au sud de cette ligne d'ici à la fin de 1990 (deuxième étape);
 - ii) Les Etats-Unis retireront leurs troupes de Corée du Sud. Le retrait se fera en trois étapes d'ici à la fin de 1991. Les forces terrestres et l'état-major seront retirés jusqu'à la hauteur de Pusan et Chinhae au sud de la ligne passant par 35° 30' de latitude N d'ici à la fin de 1989

(première étape), la totalité des forces terrestres sera retirée de Corée du Sud d'ici à la fin de 1990 (deuxième étape) et la totalité des forces navales et aériennes d'ici à la fin de 1991 (troisième étape);

- iii) Les Etats-Unis n'enverront pas de nouvelles troupes ni de matériel militaire en Corée du Sud à compter du jour où ils commenceront à retirer leurs troupes;
- iv) Les Etats-Unis ne remettront pas à la Corée du Sud les armes nucléaires ni aucune autre arme ou aucun autre matériel technique et de combat qu'ils retireront de Corée du Sud;
- b) Réduction progressive des forces armées au Nord et au Sud :
 - i) Le Nord et le Sud maintiendront l'équilibre des forces armées en réduisant l'un et l'autre leurs forces. Les forces armées seront réduites en trois étapes d'ici à la fin de 1991, en commençant par les forces déployées le long de la ligne de démarcation militaire, les unités spéciales et les parachutistes. Elles seront, au Nord et au Sud, ramenées chacune à 400 000 hommes d'ici à la fin de 1989, à 250 000 hommes d'ici à la fin de 1990 et à moins de 100 000 hommes à partir de 1992;
 - ii) Le Nord et le Sud réduiront progressivement leur matériel militaire proportionnellement à la réduction de leur personnel militaire. Le matériel militaire sera réduit conformément à la réduction progressive du personnel militaire, et les armes spéciales, y compris les armes nucléaires et chimiques, seront totalement supprimées dès la première étape. Il sera mis fin à l'envoi de matériel militaire de l'étranger dès le début de la réduction des armements;
 - iii) Le Nord et le Sud dissoudront toutes les formations civiles de caractère militaire dans les six mois suivant le début de la réduction des armements;
- c) Notification et contrôle du retrait des troupes des Etats-Unis et de la réduction des armements au Nord et au Sud :
 - i) Les Etats-Unis tiendront la partie Nord informée du processus de retrait des troupes des Etats-Unis et le Nord et le Sud se tiendront mutuellement informés du processus de réduction de leurs forces armées respectives; les informations en question seront rendues publiques;
 - ii) Les pouvoirs de la Commission neutre de contrôle à Panmunjon seront étendus pour lui permettre de procéder à une inspection en vue de confirmer le processus de retrait des troupes des Etats-Unis et le processus de réduction des forces armées au Nord et au Sud;
- d) Pourparlers tripartites entre la République populaire démocratique de Corée, les Etats-Unis et la Corée du Sud. Des pourparlers auxquels

participeront les représentants compétents des parties intéressées auront lieu pour examiner et régler les modalités du retrait progressif des troupes des Etats-Unis et de la réduction des armements au Nord et au Sud :

- i) Des pourparlers tripartites auxquels participeront les représentants compétents des parties intéressées auront lieu entre la République populaire démocratique de Corée, les Etats-Unis et la Corée du Sud. Des pourparlers bilatéraux entre la République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis et le Nord et le Sud pourront avoir lieu dans le cadre des pourparlers tripartites;
- ii) Des représentants de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Suisse et de la Suède, pays membres de la Commission neutre de contrôle, assisteront aux pourparlers tripartites en tant qu'observateurs pour examiner le problème du contrôle du retrait progressif des troupes des Etats-Unis et de la réduction des forces armées au Nord et au Sud ainsi que le problème de l'extension des pouvoirs de la Commission neutre de contrôle;
- iii) Sur la base de l'accord relatif au retrait des troupes des Etats-Unis et à la réduction des forces armées au Nord et au Sud, les pourparlers tripartites confirmeront l'accord et le transformeront en accord de paix entre la République populaire démocratique de Corée et les Etats-Unis et en déclaration de non-agression entre le Nord et le Sud.

2. Mesures tendant à atténuer l'affrontement politique et militaire entre le Nord et le Sud

- a) Moyens d'atténuer l'affrontement politique :
 - i) Le Nord et le Sud cesseront de se vilipender. Ils cesseront de s'injurier, de se calomnier et de dénigrer l'idéologie et le système l'un de l'autre. Ils cesseront de répandre des tracts sur le territoire l'un de l'autre et de diffuser des messages par haut-parleur sur la ligne de démarcation militaire;
 - ii) Le Nord et le Sud mettront fin aux manifestations politiques visant à dénigrer l'autre partie et à inciter à l'affrontement. Les règles ne tenant pas compte du système de l'autre partie seront abrogées;
 - iii) Il sera instauré entre le Nord et le Sud des relations fondées sur la collaboration et les échanges de caractère multilatéral. Le Nord et le Sud auront des contacts bilatéraux ou multilatéraux et accorderont la liberté de mouvement aux partis et groupements politiques ainsi qu'aux particuliers. Ils mettront en valeur et utiliseront en commun les ressources naturelles et commenceront à échanger des marchandises. Ils coopéreront et procéderont à des échanges en vue de développer l'éducation, la science et la technique, la culture et les arts, la santé publique et les sports. Ils ne s'affronteront ni ne se feront concurrence sur la scène internationale mais coopéreront l'un avec l'autre;

b) Moyens d'atténuer l'affrontement militaire :

- i) En vue de mettre fin à l'affrontement de leurs forces armées respectives, le Nord et le Sud transformeront la zone démilitarisée située le long de la ligne de démarcation militaire en zone de paix. La force d'inspection des pays neutres, composée de personnel militaire des pays membres de la Commission neutre de contrôle, sera déployée dans la zone démilitarisée, le long de la ligne de démarcation militaire;
- ii) Le Nord et le Sud mettront fin aux grandes manoeuvres militaires dirigées contre l'autre partie. Ils mettront fin aux exercices militaires d'une ampleur supérieure à plusieurs unités sur le front et à l'arrière, ainsi qu'à tout exercice militaire avec des forces étrangères, quelle qu'en soit l'ampleur;
- iii) Le Nord et le Sud mettront fin à toute action militaire susceptible de causer un conflit militaire sur terre, sur mer et dans les airs, dans la zone située le long de la ligne de démarcation militaire;
- iv) Pour prévenir l'extension de tout conflit accidentel, le Nord et le Sud ouvriront des lignes de téléphone directes entre leurs hauts commandements respectifs;

c) Pourparlers politiques et militaires de haut niveau entre le Nord et le Sud :

Des pourparlers politiques et militaires de haut niveau auront lieu entre le Nord et le Sud en vue d'atténuer l'affrontement politique et militaire actuel entre les deux parties. Participeront à ces pourparlers des représentants politiques et militaires de haut niveau de l'une et de l'autre partie ayant qualité pour résoudre concrètement les problèmes. Des pourparlers politiques et des pourparlers militaires de haut niveau pourront avoir lieu séparément dans le cadre des pourparlers politiques et militaires de haut niveau entre le Nord et le Sud.

Considérant d'un commun accord que les propositions globales de paix ci-dessus constituent le programme de paix le plus sensé propre à apaiser le climat d'affrontement et de tension qui règne actuellement entre le Nord et le Sud et à garantir de façon sûre une paix durable dans la péninsule coréenne, la réunion commune a déclaré ce qui suit :

Si les propositions globales de paix sont mises en pratique, la cause profonde de la guerre sera supprimée et le danger de guerre nucléaire écarté, lui aussi, dans la péninsule coréenne, et la péninsule coréenne, qui est considérée comme un foyer de guerre, sera transformée en zone de paix stable exempte d'armes nucléaires. Il sera mis fin aux décennies de mécontentement, de méfiance, d'antagonisme et d'affrontement entre le Nord et le Sud, et un nouveau chapitre de réconciliation, de confiance et d'unité s'ouvrira pour notre pays. Tout cela donnera à n'en pas douter à la nation tout entière de nouvelles raisons d'espérer la réunification indépendante et pacifique du pays.

Nos propositions reflètent la tendance actuelle à la détente et à la paix et l'opinion de toute la nation, qui aspire ardemment à la paix du pays et à sa réunification indépendante et pacifique.

Elles tiennent pleinement compte de la volonté des Etats-Unis, qui ont exprimé l'espoir de voir la situation se détendre dans la péninsule coréenne, et de la volonté des autorités de la Corée du Sud, qui se sont déclarées prêtes à examiner les problèmes militaires, y compris le désarmement.

Les peuples du monde sauront voir, d'après l'attitude des Etats-Unis et des autorités de la Corée du Sud à l'égard de nos propositions globales de paix, si leur déclaration sont sincères.

Si les Etats-Unis veulent sincèrement que les tensions se relâchent dans la péninsule coréenne et que les relations s'améliorent entre les Etats-Unis et la République populaire démocratique de Corée, ils ne devraient pas faire preuve de partialité en faveur de qui que ce soit dans des questions de portée aussi limitée que les échanges partiels dans le domaine culturel, les contacts entre diplomates et la vente de produits alimentaires et de médicaments, mais devraient s'attacher à résoudre les problèmes de fond qui font obstacle à la paix dans notre pays, faisant ainsi preuve de responsabilité en tant que partie soucieuse de régler la question de Corée.

Les autorités de la Corée du Sud ont déclaré à l'ONU qu'elles se prêteraient à des consultations au sujet de la question du désarmement et de la non-agression. Si elles sont sincères, elles ne devraient pas demander aux Etats-Unis de "coopérer à leur sécurité" ni se refuser à la "création d'un climat international", comme elles l'ont fait jusqu'ici, mais décider d'éliminer du sol de notre pays la cause profonde de la guerre.

La réunion commune, exprimant la conviction que nos propositions de paix réalistes et conformes à l'esprit de l'époque seront mises en pratique, a noté ce qui suit :

Si les pourparlers tripartites entre la République populaire démocratique de Corée, les Etats-Unis et la Corée du Sud et les pourparlers politiques et militaires de haut niveau entre le Nord et le Sud ont lieu et se déroulent avec succès, le Nord et le Sud pourront tenir des pourparlers au plus haut niveau dans une bonne atmosphère.

Les pourparlers au plus haut niveau entre le Nord et le Sud seront un événement de poids d'importance historique pour l'instauration de la paix dans le pays et la cause de la réunification pacifique.

Les pourparlers au plus haut niveau entre le Nord et le Sud porteront sur l'examen de problèmes essentiels tels que l'adoption d'une déclaration de non-agression et la création d'une république confédérale, et marqueront l'ouverture d'une nouvelle étape historique vers la paix dans le pays et sa réunification pacifique.

Considérant que les pourparlers politiques et militaires de haut niveau sont d'une importance capitale pour préparer les pourparlers au plus haut niveau entre le Nord et le Sud, la réunion commune a décidé de prendre des mesures pour qu'ils aient lieu sans tarder.

Exprimant la conviction que les pourparlers politiques et militaires de haut niveau entre le Nord et le Sud auront une influence positive sur les débats parlementaires et la poursuite de dialogues par de multiples voies - la Croix-Rouge et les circuits économiques, notamment - la réunion commune a souligné ce qui suit :

Depuis près d'un demi-siècle, notre nation aspire à vivre heureuse dans un pays souverain, pacifique et réunifié, libéré des forces étrangères et à l'abri du danger de la guerre.

Nul ne doit duper le peuple par de vaines paroles ni jouer avec la destinée de la nation en feignant le dialogue au moment où cette aspiration nationale est devenue si forte que sa réalisation ne souffre plus de retard.

C'est par des actes et non par des paroles que la position et l'attitude à l'égard de la réunification nationale doivent être prouvées.

Les trois principes de l'indépendance, de la paix et de la grande unité nationale convenus par le Nord et par le Sud et reconnus par le monde comme les principes immuables de la réunification nationale doivent être confirmés et mis en pratique.

Le meilleur moyen de résoudre la question de la réunification par l'application de ces principes dans notre pays est de créer un Etat unifié en fédérant les deux gouvernements autonomes, en laissant les deux systèmes en leur état actuel sur la base du principe de la coexistence, chacun s'abstenant de conquérir l'autre et chaque partie renonçant à dominer l'autre.

La réunion commune a souligné que la création de la République confédérale démocratique de Koryo constitue le moyen le plus approprié de régler la question de la réunification dans l'indépendance et dans la paix en s'appuyant sur les forces réunies de la nation tout entière et conformément à la volonté et au désir commun de la nation.

C'est en désirant ardemment la réunification que notre nation dira bientôt adieu aux années 80 et entrera dans la dernière décennie du ~~XX~~ siècle.

L'année 1995, qui sera celle du cinquantième anniversaire de la libération du pays, est une année historique. Elle sera, dans l'histoire de notre nation, un important jalon au-delà duquel la tâche de la réunification nationale ne devrait pas être différée.

Tous les Coréens, au Nord, au Sud et outre-mer, devraient marcher courageusement et fermement unis contre l'affrontement et la division sous la bannière de la réunification nationale et du salut national et faire en sorte que

l'année du cinquantième anniversaire de la libération du pays soit un tournant historique, qui verra s'accomplir la réunification indépendante et pacifique du pays et se réaliser l'ardent désir de toute la nation.

La réunion commune a fait appel à la nation tout entière pour qu'elle s'unisse dans la lutte commune pour la réunification et l'indépendance pacifique du pays, pleine d'espoirs nouveaux et de conviction, attendant avec confiance le jour historique de la naissance d'un pays unifié.

Notant que la paix dans la péninsule coréenne est directement liée à la paix en Asie et dans le monde, la réunion commune a exprimé l'espoir que les gouvernements et les peuples épris de paix de tous les pays du monde se déclareraient fermement solidaires de notre peuple, qui aspire légitimement à apaiser la tension et à garantir une paix durable en Corée et à réunifier le pays.

Pour terminer, la réunion commune du Comité populaire central, du Comité permanent de l'Assemblée populaire suprême et du Conseil de l'Administration de la République populaire démocratique de Corée a décidé à l'unanimité, en vue de parvenir à la paix dans la péninsule coréenne et à la réunification indépendante et pacifique du pays à une date rapprochée, d'envoyer au Gouvernement des Etats-Unis et aux autorités de la Corée du Sud des lettres transmettant la proposition en vue des nouvelles ouvertures de paix globales.
